

Les Cloches de Saint-Boniface

ORGANE DE L'ARCHEVECHE ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE
DE SAINT-BONIFACE

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine

VOL. II.

22 SEPTEMBRE, 1903.

No. 38

SOMMAIRE.—Lettre de Mgr Taché. Nouvelle Religieuse. Pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chenes. La Vie Païenne des "Cree Indiens" du T.N.O. Eglise Française à Winnipeg. Le Vote Catholique Français aux Dernières Elections de Juillet.

Monseigneur Tache

(Suite)

XXVI.—LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHE A SA MERE DE L'ILE A LA CROSSE
APRES LE DEPART DE M. LAFLECHE

Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île à la Crosse,

4 Octobre, 1849.

Bonne et tendre mère,

Je n'ai reçu que ces jours derniers votre lettre en date du 7 et 11 novembre 1848 ; cette lettre était accompagnée d'une toute petite autre écrite le 23 avril 1849, renfermant une belle médaille d'ar-

gent que je dois à la générosité de Mademoiselle LaBruyère. J'ai cru comprendre par cette petite lettre, que vous m'avez écrit plus au long au printemps, que Melle LaBruyère a eu la bonté de le faire, et que vous m'avez envoyé différents articles qui, au jugement des bonnes Sœurs Grises, formaient un trop gros paquet. De tout cela, rien n'est encore parvenu; néanmoins je ne me décourage pas; si ces objets sont en route ils arriveront, car il y aura encore avant les glaces deux occasions de la Rivière Rouge ici. Je vous ai écrit ce printemps et je vous disais que je craignais de ne pouvoir point avoir cette satisfaction dans le cours de l'été. Voilà néanmoins qu'elle m'est accordée, quoique je la doive à une circonstance que je regrette en elle-même. Je m'étais mis en route pour voir ma mission du Lac Caribou; j'avais déjà fait une centaine de lieues, lorsque j'appris que suivant toutes les probabilités, je faisais un voyage inutile, que par suite du jeûne et de la misère qu'ils avaient endurés durant tout le cours de l'hiver, les sauvages ne pouvaient point se réunir dans l'endroit qu'ils avaient désigné eux-mêmes.

Je n'avais point de guide, et comme la place où je voulais aller m'était inconnue, ainsi qu'aux deux sauvages qui m'accompagnaient, la prudence ne me permettait pas de tenter de m'y rendre. M. Lafèche, qui était encore avec moi, me conseilla de ne point aller plus loin, ce qui acheva de me déterminer à rebrousser chemin, et le 21 juin à minuit j'arrivais à Fille à la Crosse, sans autres résultats que d'avoir perdu 14 jours de mon temps et les frais du voyage. Vos lettres me font toujours un sensible plaisir, chacune de celles qui m'arrivent me parait toujours pleine d'un charme nouveau, et ce n'est qu'à présent peut-être que je comprends bien ce que vaut le cœur d'une mère, et surtout ce que vaut le cœur de la mienne. Je remercie le Bon Dieu des grâces qu'il vous accorde, de ce que votre santé se soutient, de ce qu'Il vous fait supporter avec résignation la peine de mon absence, que votre tendresse devrait toujours rendre si sensible. Cette pensée me soutient et me fortifie, votre courage m'anime et la grâce du Bon Dieu aidant, je suis

heureux et content de mon sort. Vous avez raison, bonne maman, de croire que je ne vous oublie pas, et comment cela me serait-il possible ? le cœur de votre fils n'est pas aussi bon que le vôtre, mais j'oserais presque dire qu'il est aussi sensible et aussi aimant. De là vient que bien souvent ma pensée franchit l'espace immense qui nous sépare, et que mon esprit par les mille rêveries auxquelles il se laisse aller, dédommage mon cœur d'une privation qui le fait constamment souffrir. Il est certains moments surtout où votre souvenir se Présente à moi d'une manière plus vive et plus forte, c'est qu'alors probablement vous adressez au Ciel des prières ferventes pour moi, et que je ressens de suite l'heureux effet, parce que c'est précisément dans ces instants que je suis plus heureux.

Mon oncle Baptiste m'a fait le plaisir de m'écrire ce printemps ainsi que Charles, j'ai aussi reçu une lettre d'Euphémie en date de l'automne dernier. Je n'en ai point eu de Louis, ni de mon cher oncle LaBroquerie. Je ne pense pas que Louis m'oublie, mais voilà près de deux ans que je suis privé du plaisir que me causent ses aimables épitres; probablement qu'il m'a écrit ce printemps et que sa lettre est dans le susdit paquet en route.

Je crois vous avoir dit que les infirmités du bon M. Lafèche ne lui ont pas permis de prolonger son séjour dans la mission que nous avons fondée ensemble; je lui ai fait mes adieux à l'endroit où j'ai rebroussé chemin ce printemps. L'absence de ce cher confrère laisse dans notre établissement un bien grand vide, sa bonté et l'intimité de nos rapports lui avaient gagné mon attachement, et je conserverai toujours de lui un bien doux souvenir.

Je suis actuellement avec le P. Favaux qui doit me quitter dans une quinzaine de jours pour aller passer l'hiver dans une mission d'Athabaska. Je resterai donc seul et, grâce à mes dispositions, pour l'hermitage, cette perspective ne m'effraie point, quoique bien certainement elle offre de graves inconvénients. Depuis un mois et demi nous ne nous occupons que de planchers et cloisons, qu'il faut bien entendu confectionner de nos propres mains. Je

vois qu'il m'est absolument impossible de songer à la construction d'une chapelle, quelque pauvre qu'elle pût être. Les ressources des missions ne le permettent pas. Cette pénible nécessité m'afflige beaucoup. Je m'étais toujours flatté qu'un petit clocher s'élèverait dans cette mission, pour attester que la religion avait assis son empire pacifique au milieu des épaisses forêts que nous habitons.

(Suite de cette lettre au prochain numéro)

NOUVELLE RELIGIEUSE

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE WESTMINSTER

On annonce que Mgr Francis Bourne, évêque catholique de Southwark, est nommé archevêque de Westminster, en remplacement du défunt cardinal Vaughan. Mgr Bourne est âgé de 42 ans. Il est né à Clapham, aux environs de Londres. Ses études, commencées en Angleterre, ont été terminées à Paris et à l'Université de Louvain. En 1895, il fut nommé prélat domestique du Pape Léon XIII. C'est en 1897 qu'il devint évêque de Southwark.

—*La Liberté*

PELERINAGE A SAINTE-ANNE-DES-CHENES.

Un pèlerinage est organisé pour dimanche prochain, 27 septembre courant, de Winnipeg et de Saint-Boniface à Sainte-Anne-des-Chênes, à l'occasion de l'ordination à la prêtrise de M. l'abbé L. de Gonzague Bélanger, natif de Ste-Anne et qui sera le premier prêtre né dans le Manitoba.

Le départ aura lieu à 8 h., de Winnipeg et à 8½ h. de Saint-Boniface, et le public est bien averti qu'il s'agit d'un vrai pèlerinage et non d'une excursion de plaisir.

Le prix des billets est de \$1 pour les adultes et de 50 cents pour les enfants. On pourra se procurer des billets aux stations de Winnipeg et de Saint-Boniface. Il y aura 5 chars réservés pour ceux qui partiront de Saint-Boniface et 5 autres à la disposition de ceux qui partiront de Winnipeg.

La Vie Païenne des 'Cree Indiens' du

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

Plusieurs personnes trouveront sans doute quelque intérêt à connaître la vie païenne menée par des indiens.

Le récit, qu'on va lire, a été écrit par une dame qui a vécu parmi les indiens de "Crooked Lake" dans l'Assiniboia.

DONNER UN NOM AU NOUVEAU-NÉ.

On entend quelquefois dire que les indiens n'ont pas de noms. Il est vrai qu'ils ne connaissent pas de "baptême", mais on serait peut-être étonné du nombre de noms portés par un indien. Voici comment ils procèdent dans la cérémonie qu'ils appellent "donner un nom à l'enfant". Quand le bébé est âgé de trois ou quatre jours, les indiens choisissent un "vieux" ou une "vieille" pour nommer l'enfant. On habille ce dernier de brillantes couleurs et on le met, emmaillotté de flanelles et de mousseline, dans un petit sac de mousse entouré d'une étoffe rouge et autour duquel pendent des ouvrages de perles. On couvre la tête du bébé d'un petit bonnet orné de plusieurs rubans éclatants : le jaune et le vert sont leurs couleurs favorites. Une grande "fête" a lieu à la même occasion. Les indiens s'assemblent dans une grande tente faite pour la circonstance; pendant l'hiver, ils font choix de la plus grande maison. Chaque famille prépare une marmite d'étuvée composée de viande et de farine, et si d'autres mets étaient préparés on apporte le tout dans la tente. Les Indiens font alors leur entrée et atten-

dent l'enfant. Dès qu'il est entré, on le met dans les bras de la personne qui doit lui "donner le nom." Celle-ci l'embrasse, lui donne le nom et le passe à un autre qui en fait autant. Cette cérémonie continue jusqu'à ce que le bébé ait passé par toutes les personnes présentes. Ensuite on passe les aliments, chacun en remplit son assiette mais personne n'y touche avant que la personne qui a donné le nom n'ait élevé son assiette et ait demandé à Dieu d'accorder santé et longue vie à l'enfant qui vient de recevoir le "nom". Quand toutes les marmites sont vides les indiens retournent chez eux.

MARIAGE DES INDIENS

Il est très facile à un jeune homme de trouver une épouse, il n'a pas à préférer une seule parole. Les jeunes indiens, en âge de se marier, font beaucoup attention aux jeunes filles quand elles sont à l'ouvrage. Ils en choisissent une qui sait bien faire de beaux mocassins, de jolis ouvrages de perles et couper du bois. Une fois son choix arrêté, le jeune homme prend son meilleur cheval et à la faveur de la nuit, il va le lier à la porte de la tente des parents de la jeune fille. Si le jeune homme est accepté, on prend le cheval et on le mène paître ; si non, on le renvoie à la maison du jeune homme. Le fiancé ne va pas chercher sa fiancée, mais le père de cette dernière lui donne un cheval, une charrette, une tente et tous les ustensiles de cuisine. Ainsi équipée, elle part pour la demeure de son futur, où elle dresse sa tente, y introduit les litteries, les habits, en un mot tout ce qu'elle a apporté. Elle y entre et en attendant son époux, elle fait une tasse de thé : ce sera leur premier repas pris tête à tête.

Par une marque de respect, jamais un beau-fils n'adresse la parole à sa belle-mère, ni une belle-fille à son beau-père.

OFFRANDE DE TABAC A L'IDOLE.

Les indiens n'ignorent nullement qu'il y a un Dieu, un Seigneur et Maître du monde. Mais comme ils ne le voient pas, ils le rem-

placent par une idole en pierre, appelée "A-ni-si-na-pew-wi-ni." Elle est portée en grandes pompes, dans une tente faite pour la recevoir. A cette occasion, une grande cérémonie a lieu au printemps après les premiers coups de tonnerre. Dans la tente de l'idole, on place sur une planche, dans un coin, une grande quantité de tabac coupé fin. Les sacrifices offerts consistent en deux ou trois mètres de cotonnade de couleurs très voyantes qu'ils suspendent autour de la tente. Les indiens vont ensuite sur les collines voisines à la recherche de leur Idole. Ils se réunissent à la porte de la tente ; de là, ils se séparent en quatre bandes se dirigeant vers l'est mais par différents côtés. La bande qui trouve la pierre, crie et chante jusqu'à ce que les autres les aient rejoints, mais ils la laissent là. Au déclin du jour, les indiens reviennent. Le chef entoure la pierre d'une cotonnade offerte en sacrifice et la porte à la tente ; les autres indiens le suivent en pleurant et en criant à tue-tête pour demander une longue vie — on renvoie chez lui celui qui ne peut pas verser des larmes — . Quand le cortège arrive avec la pierre, qui est maintenant "leur dieu", les femmes, assises autour de la tente, laissent la place aux hommes. Le chef porte la pierre au haut de la tente et tous les indiens, d'une voix basse, demandent une longue vie.

On remplit alors le "calumet" de tabac hâché, on l'allume et on le passe jusqu'à ce que tous les indiens en aient fumé. A cette fête, on cuit beaucoup d'aliments. Les indiens, ne bougeant pas de place, reçoivent leurs assiettes pleines et mangent sans cuiller ni fourchette. On ne bat aucun tambour, mais ils ont des "sisi-quacons", ce sont des morceaux de cuir dur, cousus en forme d'une balle avec des grains de plomb à l'intérieur et attachés à un petit manche. Pendant toute la nuit, on entend sans interruption quatorze de ces instruments ! Les indiens les secouent pendant que d'autres chantent à voix basse. Tout à coup, un indien, se souvenant de ses parents défunts, commence à pleurer ; les autres lui font chorus, tout le monde crie, chante, pleure ! On peut facile-

ment s'imaginer le bruit, la cacophonie qui règne alors dans le "sanctuaire"! Et cela continue jusqu'à ce que tout le tabac soit fumé et la nourriture mangée, ce qui fait que la "fête" dure quelquefois toute la nuit. Quand il n'y a plus rien ni à manger ni à fumer, les indiens rentrent chez eux laissant les sacrifices pour être cachés le lendemain avec l'idole dans les bosquets.

Cette idole de pierre ne rappellerait-elle pas, d'une façon plus ou moins attérée, la pierre de Jacob ?

(A suivre)

EGLISE FRANCAISE A WINNIPEG

Une députation de citoyens honorables est venue trouver Mgr l'Archevêque, dimanche, six sept. courant, et lui a représenté les faits suivants :

1o Il y a, dans Winnipeg, plus de 160 familles de langue française outre un bon nombre de célibataires.

2o Un bon nombre d'enfants de langue française n'ayant pas appris suffisamment le français dans les écoles des Frères et des Sœurs, ne peuvent pas comprendre le cathéchisme en français, et sont forcés, par conséquent, de l'apprendre en anglais; et plusieurs parmi eux ne peuvent pas écrire correctement dans leur langue.

3o Si les annonces sont faites en anglais et en français, il n'y a cependant jamais de sermon en français, à la grand'messe, et c'est à peine si le sermon français est donné, à la messe de 8 h., une fois le mois.

En conséquence, ces messieurs ont supplié Sa Grandeur de vouloir bien permettre aux catholiques de langue française de bâtir une église au plus vite.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque a très bien accueilli ces messieurs et leur a dit qu'elle connaissait parfaitement cet état de chose et qu'elle avait commencé à y remédier en ce qui concerne l'enseignement du français dans les écoles; les Rvds Frères et les Rvdes.

Sœurs ayant reçu des instructions spéciales à cet effet ; et la question du sermon sera examinée. De plus, Sa Grandeur a ajouté que le principe d'une église française ne pouvait être discuté par personne. "Les Français, les Canadiens-Français, les Belges, a ajouté Monseigneur, ne sont pas de *pire condition* que les *Allemands, les Polonais, et les Ruthènes* qui ont leur église à Winnipeg ; et je serais moi-même humilié si mes compatriotes se montraient moins zélés que ces peuples pour la conservation de leur foi et de leur langue". "Seulement, a continué Monseigneur, il faut voir si le moment est venue de presser la conclusion de cette affaire. Pour ma part, je ne le crois pas ; mais vous pouvez être assurés qu'à l'avenir la première église catholique à bâtir à Winnipeg sera pour les fidèles de langue française ; et si le moment n'est pas venu de recueillir des souscriptions, il est, cependant, désirable que l'on prenne tous les renseignements désirables afin de bien connaître le nombre, les dispositions, et les ressources des catholiques de langue française ; il faudra aussi avoir l'œil au guet pour s'assurer un terrain convenable, au centre de la ville ; l'on me fera alors un rapport".

Ces paroles prouvent donc que l'idée d'une église française à Winnipeg est hautement approuvée par l'autorité ecclésiastique qui n'a encore chargé personne, il est vrai, de s'occuper de ce projet, mais qui se réserve de prendre des mesures efficaces pour en assurer le succès.

Il faudra bien un an avant que l'on puisse commencer, quoique ce soit désireux ; mais tous ceux qui ont à cœur la conservation de la foi et de la langue parmi nos compatriotes devront en honneur, se faire un bonheur et un devoir de favoriser dès maintenant de toutes manières un projet si excellent. Ce serait presque un crime de s'y opposer par intérêt personnel. Crève l'avarice ! Mais, Dieu merci, il n'y a rien à craindre de ce côté. Il y aura, au contraire, émulation de générosité. Le grand cœur des Canadiens-Français, des Français, et des Belges est bien connu, et il n'y a pas

le moindre doute qu'en y mettant de la bonne volonté et de l'entente, on peut construire une église qui fera honneur à ces diverses nationalités.

Mes chers compatriotes, courage et en avant ! Homni soit qui mal y pense !

LE VOTE CATHOLIQUE FRANÇAIS

AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS DE JUILLET

Nous croyons devoir reproduire, en partie, à titre de renseignement, et surtout à titre de correctif, l'article suivant du "Manitoba" afin de ne pas laisser nos amis les catholiques de la Province de Québec et d'ailleurs sous une fausse impression:

"L'Hon. sénateur Bernier, toujours fidèle à sa mission de défenseur de nos écoles dans le sénat, ayant demandé que l'on produise les documents relatifs à la délégation des catholiques de Winnipeg, "L'Hon. sénateur Watson, dit le Manitoba du neuf courant, a cru bon à cette occasion de faire un discours dans lequel il n'a pas craint de dire que la minorité catholique du Manitoba est satisfaite de l'état de choses actuel, la meilleure preuve en étant, dit-il, le vote français aux dernières élections locales du Manitoba.

De deux choses l'une : ou le sénateur Watson est un ignorant, parlant de choses qu'il ne connaît pas, ou c'est un intrigant sectaire, faussant délibérément les faits.

Nous lui donnons crédit des deux.

D'abord, il est faux que la majorité française et catholique ait donné la majorité des votes à M. Greenway !

Nous l'avons déjà prouvé, nous le répétons aujourd'hui.

La question est trop importante, surtout dans les circonstances actuelles, pour permettre au sénateur Watson ou à d'autres de travestir les faits sans leur prouver la fausseté de leurs paroles.

Voici :

Au Lac Dauphin, comté anglais, les paroisses françaises Sainte-Rose du Lac, Laurier, Canada-Ville, ont donné de fortes majorités conservatrices.

Dans Avondale, comté anglais, les centres français, Deleau, Grande Clairière, Pipestone ont donné cette année, comme aux dernières élections, de fortes majorités conservatrices.

Dans Dufferin, comté anglais, les centres français Fannystelle, Saint-Claude, Saint-Daniel ont donné de fortes majorités conservatrices.

Dans Manitou, comté anglais, les paroisses françaises Notre-Dame de Lourdes, Saint-Léon, Somerset, ont voté en bloc pour le candidat conservateur, l'hon. M. Rogers.

Dans Morris, comté anglais, les paroisses françaises, Aubigny, Letellier, Saint Joseph, LaSalle ont voté en bloc pour le candidat conservateur, l'hon. M. Campbell. La paroisse de Saint-Jean-Baptiste, seule, a donné une majorité au candidat libéral M. Comeault ; pour la simple raison que ce dernier réside et fait un bon commerce dans cette paroisse depuis de longues années.

C'est-à-dire que dans tous les comtés anglais, les paroisses françaises, excepté une, ont donné des majorités conservatrices.

Venons maintenant aux quatre comtés français.

Dans Assiniboia le candidat libéral, M. J. Préfontaine, a renié publiquement M. Greenway comme son chef politique, s'est déclaré partout comme indépendant et adversaire de la politique scolaire de M. Greenway ; malgré cela il n'a eu que 17 voix de majorité sur le candidat conservateur.

Dans LaVérandrye, le candidat libéral M. William Lagimodière a aussi renié publiquement M. Greenway comme son chef politique, lui aussi s'est déclaré indépendant et adversaire de la politique scolaire de M. Greenway ; malgré cela il n'a eu que 11 voix de majorité sur le candidat conservateur.

Dans Carillon, M. Arthur Hébert, le candidat libéral, a aussi renié publiquement M. Greenway comme son chef politique, et mal-

gré cela notre ami, M. Albert Préfontaine, l'a battu par 91 voix de majorité.

Dans Saint-Boniface, M. Horace Chevrier.....(dans les centres anglais), a déclaré qu'une fois élu, il siégerait à côté de M. Greenway.

Dans les centres français, il a renié carrément M. Greenway, a blâmé sa politique scolaire et s'est proclamé indépendant.

Malgré cela il lui a fallu aller chercher 1 voix de majorité au palais de justice !

M. Chevrier et ses amis auront du reste le plaisir d'y retourner.

Nous nous chargerons nous-mêmes des frais de la réception.

Du reste, M. Bernier a eu dans la population française une majorité de 119 voix. Pas un candidat français n'a osé se présenter franc libéral, franc supporteur de Greenway ; au contraire tous l'ont renié.....

M. Watson viendra nous dire maintenant que l'élément français au Manitoba a voté libéral ; il viendra nous dire que la minorité française a approuvé par son vote la législation scolaire de Messieurs Laurier-Sifton-Greenway.

Mensonge, calomnie !

La grande majorité de nos compatriotes du Manitoba a, Dieu merci, fait son devoir.

Le premier ministre Roblin, l'ami des canadiens-français, l'homme d'Etat courageux qui sur le parquet de la chambre, comme sur la tribune publique n'a jamais hésité à prendre notre défense, a reçu cette année la grande majorité du vote français et catholique."

Nous le répétons, nous avons cité à titre de renseignement et nous n'avons nullement l'intention de blesser qui que ce soit ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que si tous les catholiques voulaient sincèrement le triomphe de notre cause sacrée des écoles, les choses iraient autrement et nous remporterions bientôt la victoire.